

## Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du vendredi 06 novembre 2020

### Etaient présents :

André FREHAUT, Luc CORDUANT, Isabelle BAUGNEE, Pierre-Marie FLAMAND, Emilien BRIATTE, Delphine JESQUY, Morgan SOUMOIS, Stéphanie MERIAUX, Gaëtan HUMEZ, Julien GIULIANO, Pierre DUMA, Frédéric PHILIPPE

Absents : Nicolas MELEC a donné procuration à André FREHAUT  
Audrey BETH, Dorothee ROBERT (excusées)

Secrétaire de séance : Delphine JESQUY

### 1- Affectation du résultat de l'exercice 2019

#### **Annule et remplace la délibération N° 08072001 du 08 juillet 2020**

Le conseil municipal,

Considérant un excédent de fonctionnement de : 252 106,56€

Considérant un excédent d'investissement de : 20 844,74€

Décide d'affecter le résultat au budget primitif 2020 comme suit :

- A la section d'investissement, la somme de : 20 844,74€ sera affectée au compte R001
- A la section d'investissement, la somme de : 50 000,00€ sera affectée au compte 1068
- A la section de fonctionnement, la somme de : 202 106,56€ sera affectée au compte R002

### 2- Décision modificative pour ajustements budgétaires

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code des Communes ;
- Vu le Budget Primitif adopté par délibération du Conseil Municipal
- Vu le Budget Supplémentaire adopté par délibération du Conseil Municipal
- Considérant la nécessité d'effectuer quelques ajustements budgétaires ;
- Vu le projet de décision modificative présenté par M. M LE MAIRE dont les grandes orientations se resument ainsi :  
Equilibre des opérations financières en recettes, alimentation du compte 67 "charges exceptionnelles"

- Vu l'avis favorable du Conseil Municipal en date du 06/11/2020 ;

après en avoir délibéré,

APPROUVE ainsi qu'il suit la décision modificative N°1 portant sur divers virements de crédits comme décrits ci-après

Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
1068. R- RF	0.00	50 000.00	50 000.00
2152. D- RE	28 364.40	50 000.00	78 364.40
002. R- RF	252 106.56	-50 000.00	202 106.56
6161. D- RF	83 500.00	-51 140.00	32 360.00
6713. D- RF	0.00	500.00	500.00
6718. D- RF	0.00	640.00	640.00

### **3- Don à la commune de la parcelle B n° 174**

Mme DUPIRE, propriétaire, souhaite faire don de la petite chapelle située sur cette parcelle afin que la commune puisse assurer son entretien futur.

Après avoir émis le souhait de connaître l'historique de cette chapelle, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce don.

### **4- Commission extra municipale**

Delphine JESQUY fait part de la réunion prévue le samedi 7/11 avec les 6 personnes qui composent cette commission (3 élus et 3 personnes de la commune qui se sont portées candidates).

Le principal sujet qui sera abordé sera la cérémonie du 11 novembre.

### **5- Cérémonie du 11 novembre**

Selon les directives préfectorales, seules 6 personnes pourront être présentes :

André FREHAUT, Maire, Luc CORDUANT, Maire adjoint, Delphine JESQUY, conseillère déléguée et 2 représentants de l'association colombophile.

Pierre DUMA se tiendra à l'extérieur du Monument aux Morts pour filmer la cérémonie.

### **6- Fêtes de Noël**

Pas de regroupement cette année, une distribution aux enfants de produits de Noël pourrait être envisagée à la salle de sports, classe par classe et en présence du Père Noël.

Pour les Aînés, une corbeille de produits festifs leur sera proposée, les petits commerces seront privilégiés.

Pour les résidents de l'Ehpad, il est envisagé de leur offrir une jacinte en lieu et place de la boîte de chocolats.

Un inventaire du matériel de décoration de Noël sera réalisé.

### **7- Questions diverses**

- Le CDD de M. Blareau arrive à son terme le 31/12/2020, il pourrait être envisagé de le reconduire jusqu'au 31/03/2021
- M. Régis Dervillée a bénéficié d'un contrat d'apprentissage à la commune d'Orsinval qui a été interrompu à la demande de son tuteur.  
Cette personne, âgée de 61 ans, peut prétendre à la retraite dans 3 ans.  
M. Sparty de Cap-Emploi est venu rencontrer les élus pour expliquer les avantages d'un tel contrat pour la commune.  
Malheureusement, en dernière heure, M. Dervillée a été recruté par la commune de Locquignol.
- L'installation de la cantine scolaire est envisagée dans la salle de sports avec protection du sol.
- Voir un éventuel aménagement des horaires de l'agent technique afin d'assurer la traversée de route des familles aux heures d'arrivée et de sortie de l'école.